

Instruction de service

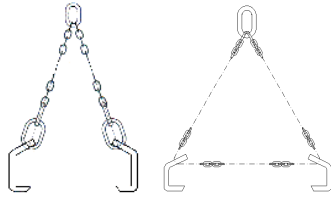
Original au sens de la norme 2006/42/CE



THIELE

Élingues multibrins à crochets pour plaque

Classe 8



Crochets pour plaque avec maillon transitoire TWN 0872

Crochets pour plaques avec chaîne d'écartement TWN 0873

Fabricant

THIELE GmbH & Co. KG
Tél : +49 (0) 2371 / 947 - 0
58640 Iserlohn
www.thiele.de

1 Description et utilisation conforme

Les crochets pour plaque THIELE sont montés dans des élingues multibrins et permettent le transport sûr de charges.

Cette instruction de service décrit en particulier l'utilisation sûre d'élingues multibrins à crochets pour plaque selon TWN 0872 et TWN 0873 ainsi que les pièces d'élingage associées de classe 8.

TWN=THIELE-Werksnorm= Norme usine THIELE

Elle est en vigueur pour les élingues multibrins à crochets pour plaque spéciales portant les marquages correspondants.

Les crochets pour plaque THIELE ainsi que les élingues, les pièces d'élingage et les maillons de liaison associés sont prévus pour élinguer et soulever des charges, principalement des paquets de tôles, des matériaux de plaques et des segments de conduites.

Les élingues multibrins à crochets pour plaque ne doivent être utilisées

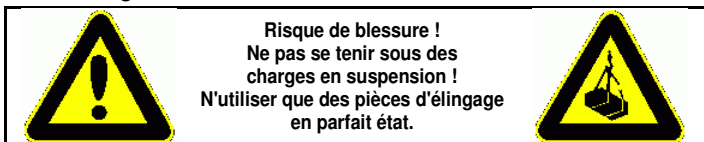
- que si le poids et le centre de gravité de la charge sont connus,
- que dans le cadre des portances autorisées,
- dans le cadre des types d'élingage et angle d'inclinaison autorisés
- que dans le cadre des limites de température autorisées,
- qu'avec des maillons de liaison, des pièces d'élingage ou des éléments de raccourcissement adéquats.
- que par des personnes instruites et chargées de la tâche.

Les élingues multibrins à crochets pour plaque THIELE sont conformes à la directive Machines CE et présentent un coefficient d'utilisation de portance min. 4. La taille nominale et la classe de chaîne, l'identification du fabricant, le code de traçabilité y sont estampillés.

Les élingues multibrins à crochets pour plaque THIELE sont marquées CE. Elles sont conçues pour une résistance de 20.000 alternances de charges dynamiques à charge maximum. En cas de sollicitations plus importantes (p. ex. multipostes), réduire la charge utile.

Les crochets pour plaque sont en règle générale interdits pour le transport de personnes et l'arrimage plaqué !

2 Consignes de sécurité



- Les opérateurs, les monteurs et le personnel d'entretien doivent particulièrement respecter les instructions de service des systèmes de suspension dans lesquels les crochets pour plaque sont utilisés et les documentations des associations professionnelles (Allemagne) DGUV V 1, DGUV R 100-500 Chapitre 2.8, DGUV I 209-013 et DGUV I 209-021 ainsi que les normes DIN 685-5, DIN EN 818-4 et DIN EN 818-6.
- En dehors de l'Allemagne, les réglementations spécifiques du pays d'exploitation sont à respecter.
- Les consignes concernant la sécurité, le montage, la manipulation, le contrôle et l'entretien contenues dans cette instruction de service et les documentations mentionnées sont à mettre à la disposition des personnes concernées.

- Veiller à ce que cette instruction de service soit conservée et disponible à proximité du produit pendant toute sa durée d'utilisation.
- Pour tous les travaux, porter un équipement de protection personnelle !
- **Un montage et une utilisation non conformes peuvent provoquer des blessures sur les personnes et/ou des endommagements du matériel.**
- Le montage, le démontage, le contrôle et l'entretien ne doivent être effectués que par des personnes autorisées et habilitées.
- Des modifications de constructions (p. ex. soudure, courbure) sont interdites.
- Effectuer un contrôle visuel avant chaque utilisation.
- Les crochets pour plaque doivent être uniquement utilisés par paire.
- L'utilisation de crochets pour plaque usés et/ou d'élingues multibrins, déformés ou endommagés est interdite.
- Seules des charges dont la masse est inférieure ou égale à la portance de l'élingue multibrins à crochets pour plaque doivent être levées.
- Ne jamais soumettre les élingues multibrins à crochets pour plaque à des charges supérieures à la portance indiquée.
- Ne pas solliciter les crochets pour plaque outre mesure.
- En cas de réduction de portance, surveiller
 - la répartition de charge non symétrique,
 - les températures élevées,
 - les fortes sollicitations dynamiques et cycliques (p. ex. multipostes),
- Seuls des angles d'inclinaison compris entre 15° et 30° sont admissibles pour les élingues multibrins à crochets pour plaque.
- Les anneaux de suspension doivent se déplacer librement dans le crochet de la grue.
- Seul le fabricant est autorisé à souder des poignées.
- Les maillons transitoires soudés doivent pouvoir se déplacer librement dans l'œil du crochet pour plaque.
- Ne pas charger les crochets pour plaque à la pointe.
- Ne pas forcer pour mettre des pièces d'élingage en position.
- Vérifier que la charge peut supporter les forces résultantes sans déformations.
- Les raccourcissements ne sont autorisés qu'avec des crochets ou des griffes de raccourcissement.
- La plus grande prudence est de mise pour utiliser les élingues multibrins à crochets pour plaque, effectuer une analyse du risque spécifique pour chaque utilisation concrète.
- La procédure de levage ne doit être lancée que s'il est garanti que la charge est correctement équilibrée.
- S'assurer qu'aucune personne, ni soi-même, ne se trouve dans la zone de déplacement de la charge (zone dangereuse).
- Tenir les mains et autres parties du corps loin des dispositifs d'élingage lors de la levée de la charge. Ne retirer les dispositifs d'élingage qu'à la main.
- Éviter les chocs, p. ex. en tirant la charge avec une chaîne ayant trop de mou.
- Ne jamais soulever des charges au dessus de personnes.
- Ne jamais faire balancer une charge en suspension.
- Veiller à ce que les chaînes ne soient pas vrillées.
- Des charges en suspension doivent être en permanence sous surveillance.
- Ne déposer les charges que sur des emplacements plans et adéquats.
- Ne pas coincer les élingues multibrins à crochets pour plaque sous la charge.
- Lors de la détermination de la voie de transport et du lieu de déposition, veiller à ce que le personnel chargé des manœuvres dispose de suffisamment d'espace de manœuvre et de dégagement. Risque de blessure, voire de mort, par coincement entre la charge et les délimitations environnementales.
- En cas de doute sur l'utilisation, le contrôle, l'entretien ou autres, contacter le responsable de la sécurité dans l'entreprise ou le fabricant !

THIELE se dégage de toute responsabilité pour tout dommage résultant du non-respect des consignes, normes et mises en garde énoncées !
L'élingage est formellement interdit sous l'influence de stupéfiants et d'alcools (même résiduels) !

3 Première mise en service

Lors de la première mise en service, s'assurer que

- les pièces livrées correspondent aux pièces commandées et qu'elles ne sont pas endommagées,
- le certificat de contrôle et l'instruction de montage sont présents,
- les marquages et les documentations correspondent,
- les documentations sont conservées au propre.

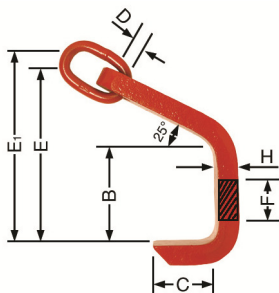
Éliminer les emballages dans le respect de l'environnement selon les réglementations locales.

4 Caractéristiques techniques

Les tableaux contiennent les références et les données standard, pas de modèles spécifiques client.

4.1 TWN 0872 Crochets pour plaque avec maillon transitoire

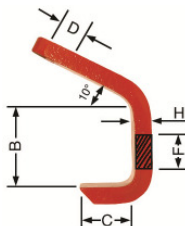
Un maillon transitoire est soudé dans les crochets pour plaque permettant de fixer une élingue chaîne avec un maillon de liaison.



Taille nom.	Portance par paire [t] $\beta=15^\circ-30^\circ$	Réf.	Dimensions [mm]							Poids [kg]
			E	E ₁	B	C	D	F	H	
6-8	1,6	F35500	150	180	90	60	15	60	20	2,5
8-8	2,8	F35501	157	197	90	80	20	70	25	4,0
10-8	4,25	F35502	230	278	140	90	22	80	30	8,5
13-8	7,5	F35503	241	312	145	100	26	90	35	11
16-8	11,2	F35504	270	354	155	120	32	110	45	16,8
18/20-8	17	F35505	322	398	175	120	40	120	62	30
22-8	21,2	F35506	364	456	205	130	44	140	65	40
26-8	30	F35507	409	501	230	140	E	160	75	62
32-8	45	F35508	457	557	255	140	64	180	85	85

4.2 TWN 0873 Crochets pour plaque avec chaîne d'écartement

Une ouverture se trouvant dans la manille supérieure du crochet pour plaque permet de faire passer une chaîne.



Taille nominale	Portance par paire [t] $\beta=15^\circ-30^\circ$	Réf.	Dimensions [mm]					Poids [kg]
			B	C	D	F	H	
6-8	1,6	F35600	90	60	32	60	20	2,4
8-8	2,8	F35601	90	80	38	70	25	3,5
10-8	4,25	F35602	140	90	50	80	30	8
13-8	7,5	F35603	145	100	62	90	35	10,5
16-8	11,2	F35604	155	120	76	110	45	22
18/20-8	17	F35605	175	120	92	120	62	25
22-8	21,2	F35606	205	130	95	140	65	34
26-8	30	F35607	230	140	115	160	75	50
32-8	45	F35608	255	140	135	180	85	69

4.3 Élingues multibrins à crochets pour plaque montée avec chape

Le maillon de suspension est équipé de deux anneaux à chape soudés auxquels les élingues à chape peuvent être montées.

4.4 Élingues multibrins à crochets pour plaque montée avec maillons de liaison

Les brins de l'élingue sont raccordés au maillon de suspension et aux crochets pour plaque au moyen de maillons de liaison.

4.5 Élingues multibrins à crochets pour plaque montée avec chape et maillons de liaison

Il s'agit d'une combinaison de 4.3 et 4.4.

4.6 Élingues multibrins à crochets pour plaque soudées

Le fabricant soude les pièces d'élingage entre elles.

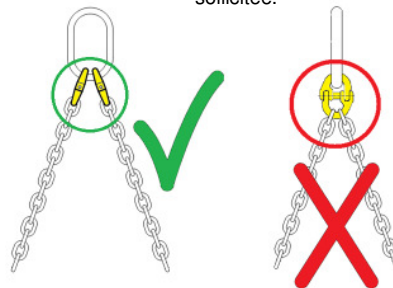
5 Montage et démontage

Respecter les instructions de service des chapes et des maillons de liaison pour leur montage et leur utilisation.

6 Utilisation

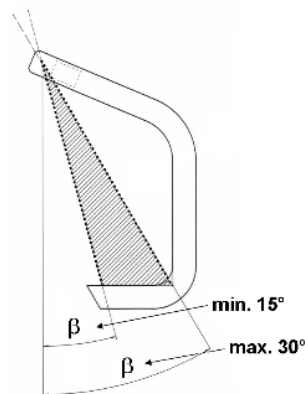
6.1 Consignes pour l'utilisation normale

Les maillons de liaison ne doivent être utilisés qu'avec une seule élingue sollicitée.



Les crochets pour plaque ne doivent pas toucher le côté de la charge ou d'autres pièces de construction.

Le schéma suivant montre la zone de travail utile :



Une sollicitation en dehors de cette zone de travail est interdite !

6.2 Influences thermiques

En utilisation par des températures élevées, réduire la portance selon la table suivante.

Classe	Plage de températures	Portance restante
8	$-40^\circ\text{C} \leq 200^\circ\text{C}$	100 %
	$200^\circ\text{C} \leq 300^\circ\text{C}$	90 %
	$300^\circ\text{C} \leq 400^\circ\text{C}$	75 %

Les élingues multibrins et/ou les crochets pour plaque ne doivent plus être utilisés s'ils ont été soumis à des températures supérieures aux températures d'utilisation maximales.

6.3 Influences environnementales

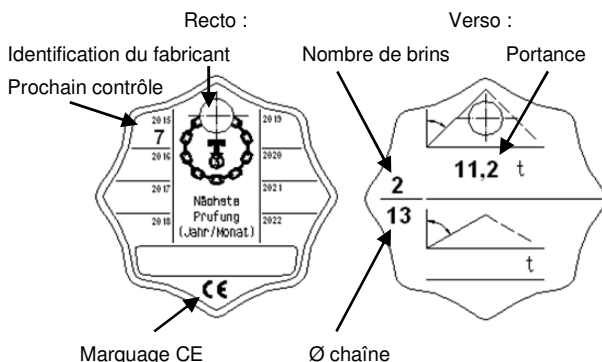
L'utilisation à proximité d'acides, de produits chimiques agressifs ou corrosifs ou leurs émanations est interdite.

Tout traitement de galvanisation est interdit.

7 Marquage

Une étiquette d'identification conformément à la norme EN 818-4 est accrochée aux élingues multibrins à crochets pour plaque en général au niveau de l'anneau de suspension.

Exemple :



8 Contrôles, entretien, mise en déchets

Contrôles et entretiens sont à la charge de l'exploitant !

L'exploitant est tenu de déterminer les cycles de contrôles !

Un contrôle par une personne habilitée est à effectuer au minimum une fois par an et à consigner dans un procès-verbal, en cas de fortes sollicitations plus souvent. Un contrôle supplémentaire de résistance à la rupture doit être effectué au plus tard après trois ans. Un essai de charge ne remplace pas ce contrôle.

Les contrôles sont à consigner dans un fichier (DGUV I 209-062 et DGUV I 209-063) devant être créé lors de la mise en service. Ce fichier doit contenir les caractéristiques techniques des chaînes et des pièces ainsi que le certificat d'identification.

Mettre immédiatement les élingues multibrins à crochets pour plaque immédiatement hors service si les dommages suivants sont constatés :

- marquages illisibles ou manquant,
- déformations, allongement ou cassures,
- fissures, entailles, cisaillements, écrasements,
- échauffement à des températures supérieures à la plage autorisée,
- corrosion prononcée,
- Allongement du pas de maillons individuels de plus de 5 % chacun,
- réduction de l'épaisseur de maillon déterminée de plus de 10 % comme valeur moyenne mesurée par des mesures faites à angles droits les unes par rapport aux autres,
- 'effet charnière' du maillon de liaison réduit (les moitiés se coincent),
- usure de plus de 10 %, p. ex. diamètre des boulons,
- freinage des boulons manquant ou endommagé.

Le nettoyage (p. ex. avant contrôle) ne doit pas être effectué par brûlages ou procédés qui pourraient provoquer une fragilisation à l'hydrogène (p. ex. décaper ou plonger dans des solutions acides).

Service de contrôle

THIELE propose contrôle et entretien par du personnel qualifié et formé.

Entretien

Les travaux d'entretien ne doivent être effectués que par des personnes habilitées.

De petites entailles et criques peuvent être éliminées par ponçage soigneux en ne dépassant pas la réduction maximale de section de 10 % et en évitant de faire des encoches.

Seul le fabricant est habilité à réparer les élingues multibrins à crochets pour plaque soudées.

Consigner toutes les mesures d'entretien prises dans un procès-verbal.

Mise en déchet

Mettre les pièces et les accessoires en acier remplissant les critères de dépose à la ferraille selon les réglementations locales.

9 Pièces de rechange

N'utiliser que des pièces de rechange originales.

Des consignes détaillées sur les pièces de rechange se trouvent dans les instructions de montage séparées des composants (p. ex. maillons de liaison) disponibles pour les produits THIELE sur le site Internet www.thiele.de ou sur demande.

10 Stockage

Entreposer les élingues multibrins à crochets pour plaque dans un endroit propre et sec à des températures entre 0 °C et +40 °C.

11 Mentions légales

THIELE GmbH & Co. KG, Werkstraße 3, 58640 Iserlohn, Allemagne
Tél. : +49(0)2371/947-0 // Email: info@thiele.de

© THIELE GmbH & Co. KG, 2015. Tout droit réservé

„#“ Modifications par rapport à la version précédente

Déclaration de conformité EC

conformément à la directive machine 2006/42/CE, Annexe II A pour une machine.

Le fabricant, la société THIELE GmbH & Co. KG, déclare par la présente que les

Élingues multibrins à crochets pour plaque de classe 8

mises sur le marché par THIELE en tant que totalité d'une machine avec le certificat de contrôle apparenté, sont conformes aux dispositions pertinentes de la directive machine 2006/42/CE.

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

- DIN EN ISO 12100
- DIN EN 818 Parties 1, 2, 4 et 6
- DIN EN 1677 Parties 1 et 4

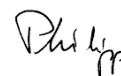
Les normes et spécifications suivantes ont été appliquées :

- DIN 685-5
- DIN 5688-3

Cette déclaration ne contient pas de garantie de propriétés.

Les consignes de sécurité et les instructions de service sont à respecter.

Responsable de la documentation Iserlohn le 17/03/2016
Dr. Jürgen Obenauf Dr. Günther Philipp
(Direction Qualité et Environnement) (Gérant)
Tél. : +49(0)2371/947-541



Note :

Si des élingues chaînes multibrins sont faites par d'autres personnes/sociétés à partir de composants individuels ou si des changements majeurs sont apportés, ces personnes/sociétés sont considérées comme fabricants au sens de la directive machines CE et sont responsables de l'élaboration de la documentation (p. ex. déclaration de conformité, manuel d'utilisation, etc.).